

## **INFORMATIONS A METTRE DANS LE PETIT FILM DE PRESENTATION DU CONTEXTE**

### **Proposition du 15 Mai 2019**

Contenu prévisionnel du « film » de mise dans le contexte avant de répondre au questionnaire

### **1-Histoire des sapeurs-pompiers**

Depuis toujours, les populations se sont volontairement déplacées pour aider à l'extinction des feux. L'histoire des sapeurs-pompiers depuis le moyen âge a conduit à la structure actuelle qui repose essentiellement sur des pompiers volontaires. Aujourd'hui, les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) sont des citoyens ordinaires qui, ont choisi de conserver une disponibilité suffisante pour répondre immédiatement à toute alerte émise par le centre d'incendie et de secours dont ils dépendent.

En quelques mots et dates clés on peut retracer l'histoire des sapeurs-pompiers qui a conduit à la structure actuelle des services de secours en France

#### **Organisation locale- organisation communale**

→ Dès le **moyen-âge**, en France comme en Europe, la lutte contre les incendies était à la charge des habitants eux-mêmes ou bien des corps non spécialisés (moines et religieux puis artisans et marchands et enfin la corporation du bâtiment). Les hommes, à l'appel du tocsin, quittent leurs terres et leurs ouvrages pour participer bénévolement à la lutte contre les incendies. Dans certaines agglomérations, des milices municipales assurent des rondes nocturnes,



→ **En 1716**, le roi fixe par ordonnance la création des "Gardes Pompes", service permanent et gratuit, qui permet aux grandes villes de créer des escouades d'hommes entraînés, équipés et hiérarchisés. Cependant, les habitants doivent organiser une chaîne humaine pour alimenter les pompes à bras de création récente depuis un point d'eau (rivière, fontaine, puits).



Utilisation d'une pompe à incendie au XVII<sup>e</sup> siècle (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Pompier>)

→ **En 1811**, Napoléon 1er crée par décret les Corps de Sapeurs-pompiers. Il prévoit alors que le cadre communal s'impose pour mettre en œuvre les moyens humains et matériels pour faire face aux risques.



Scène de déclenchement de l'incendie de l'ambassade d'Autriche à Paris (1810) pour célébrer l'union de Napoléon I<sup>er</sup> avec la jeune archiduchesse Marie-Louise..(  
([https://fr.wikipedia.org/wiki/Incendie\\_de\\_l%27ambassade\\_d%27Autriche\\_%C3%A0\\_Paris](https://fr.wikipedia.org/wiki/Incendie_de_l%27ambassade_d%27Autriche_%C3%A0_Paris) - consulté le 19-4-2019)

→ **Le décret du 29 décembre 1875** organise mieux et précise les missions le corps des sapeurs-pompiers.

- Hormis à Paris et Marseille et dans le Haut Var, où les pompiers sont des militaires, ce corps garde un statut civil et est rattaché au Ministère de l'intérieur. Les communes participent aux dépenses de ce service de secours
- Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour des sinistres autres que l'incendie et réaliser des sauvetages
- Il est prévu un uniforme et une tenue.



*Pompiers en studio époque Second Empire © Col. Dominique Pagès / Col. Dominique Pagès (https://www.franceinter.fr/emissions/la-marche-de-l-histoire/la-marche-de-l-histoire-02-decembre-2011)*

Malgré tout, l'organisation des secours restait précaire :

- pas de casernement organisé (les hommes et matériel sont dispersés)
- pas de système d'alarme et d'alerte



*Pompe à bras gravure extraite du cours de physique de A. Ganot 1859 (https://sdis24.com/le-sdis24/histoire-des-sapeurs-pompiers/)*

Les habitants sont toujours amenés à participer aux secours. Notamment, La population forme des chaînes de seaux pour alimenter les pompes à bras des sapeurs-pompiers locaux



1905 Incendie de l'Hôtel de Ville à Terrasson. En Dordogne 1859 (<https://sdis24.com/le-sdis24/histoire-des-sapeurs-pompiers/>)

### Une organisation départementale

→ **En 1932** : le "18" est attribué par les P.T.T. pour l'alerte des Sapeurs- Pompiers



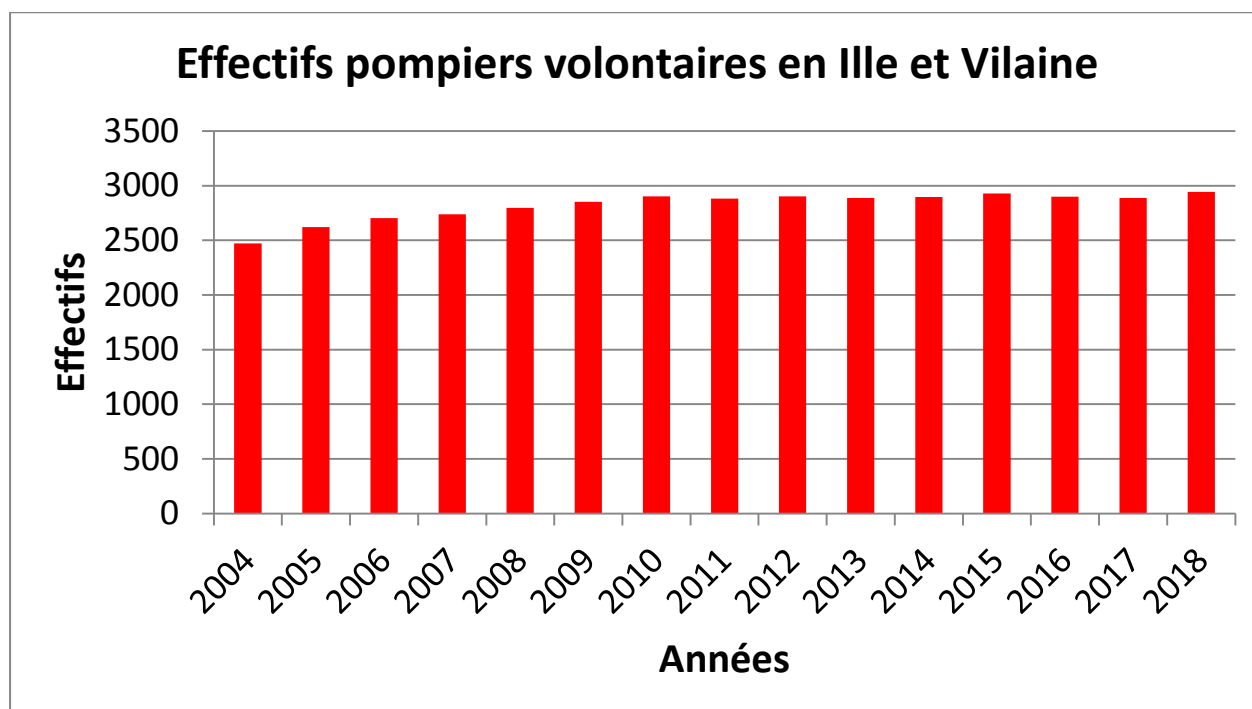
→ **Dès 1938**, une loi prévoit la création des Services Départementaux d'incendie et de secours (les actuels SDIS) mais ils sont réellement mis en place le 20 mai 1955. Les SDIS deviennent des établissements publics, sous l'autorité du préfet et s'imposent comme l'élément d'entraide et de coordination opérationnelle à l'échelle du département.

→ **Le 4 aout 1982**, les SDIS deviennent des établissements publics dotés de la personnalité morale et juridique et de l'autonomie financière. L'application de la décentralisation donne aux conseils généraux une place importante dans leur gestion.

### Quelques chiffres actuels

→ A l'échelle de la France, en 2017, les pompiers volontaires représentaient 79% des sapeurs-pompiers - contre 16% de professionnels et 5% de militaires. Les sapeurs-pompiers volontaires ont effectué en 2017 67% du temps d'intervention En Ile et Vilaine, la part des sapeurs-pompiers volontaires est un peu plus élevée et représente 82% du corps.

→ Les effectifs des sapeurs-pompiers volontaires sont stables depuis plusieurs années à l'échelle de la France (Statistiques des services d'incendie et de secours, édition 2018). Il en est de même en Ille et Vilaine ....



SPP : Sapeur-Pompier professionnel      SPV : Sapeur-Pompier volontaire

Evolution du nombre de pompiers volontaires en Ille et Vilaine ( Source : SDIS35)

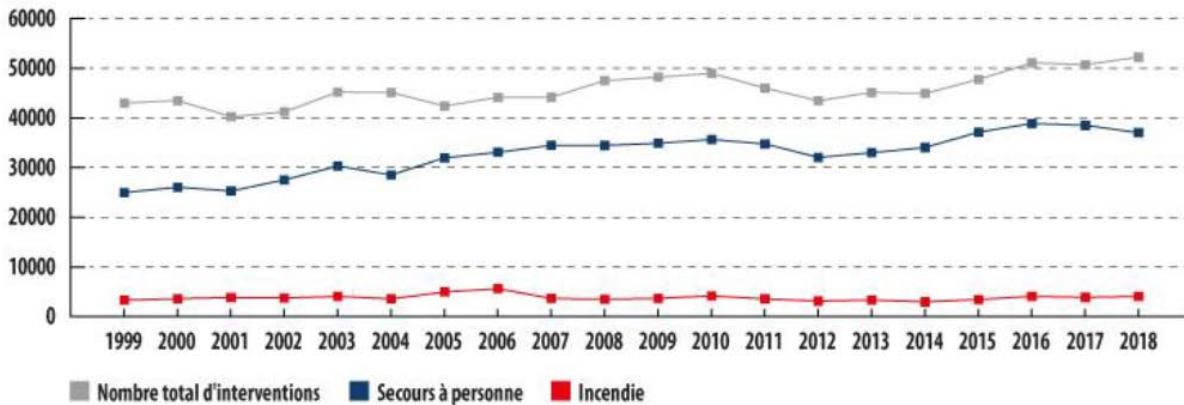
## 2- Les missions des sapeurs-pompiers

- Au 19<sup>ème</sup> siècle, les interventions étaient majoritairement des réponses à l'incendie.
- Au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, les pompiers intervenaient surtout pour des feux et des accidents de circulation.
- En ce début du 21<sup>ème</sup> siècle, les pompiers sont appelés surtout pour du secours à personnes (en moyenne 78% des appels en France, 74% en Ille et Vilaine) dont 1/3 ne relèverait pas de l'urgence.



Figure : Types d'intervention des sapeurs-pompiers en France et en Ille et Vilaine en 2017 (sources : <https://sapeurs-pompiers35.fr/le-sdis35/presentation/chiffres-cles/> - Les statistiques des services d'incendie et de secours, édition 2018)

- Depuis 20 ans, les interventions réalisées par les sapeurs-pompiers en matière de secours à personne ont augmenté de 44%



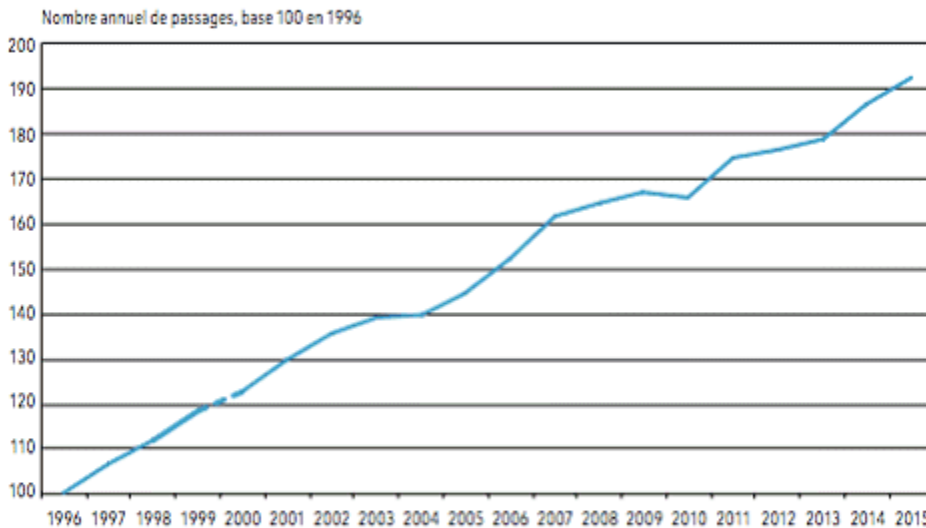
En 2000, il représentait 26 000 interventions, soit 60% de l'activité.

En 2018, avec 37 457 interventions réalisées, le secours à personne a représenté plus de 74 % du nombre total d'interventions.

**Evolution des interventions en Ile et Vilaine** (D'après : <https://sapeurs-pompiers35.fr/content/uploads/2018/03/diaporama-prsentation-janvier-2019.pdf>)

- Dans le même temps, le recours aux services d'urgence de l'hôpital a augmenté de près de 100%.

**Graphique Évolution du nombre de passages annuels aux urgences depuis 1996**



**Note >** Ces évolutions sont à interpréter avec prudence car la modification du questionnaire relatif aux urgences et la référence aux articles définissant l'activité de soins autorisée à compter de l'enquête SAE 2000 introduisent une rupture de série entre 1999 et 2000.

**Champ >** France métropolitaine, hors SSA.

**Sources >** DREES, SAE 1996-2015, traitements DREES.

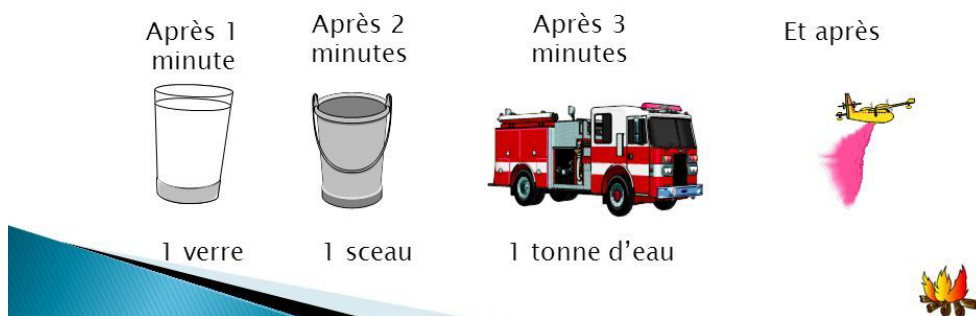
(source : [http://www.senat.fr/rap/r16-685/r16-685\\_mono.html#toc16](http://www.senat.fr/rap/r16-685/r16-685_mono.html#toc16))

D'après l'OCDE sur la période 2001-2011, 29,3% de la population française a fait appel aux urgences, ce qui la met dans la moyenne des pays européens. En 2014, il a été estimé que 20% des recours aux services d'urgence n'étaient pas justifiés (*Rapport public annuel 2019 de la Cour des comptes* - <https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-02/08-urgences-hospitalieres-Tome-2.pdf>)

### 3- L'efficacité des secours repose sur la rapidité d'intervention



- On a coutume de dire que pour éteindre un incendie, il faut : 1 verre d'eau la 1<sup>ère</sup> mn, 1 seau d'eau la 2<sup>ème</sup> mn, 1 tonne d'eau la 3<sup>ème</sup>



(Source : <https://slideplayer.fr/slide/13913577/>)

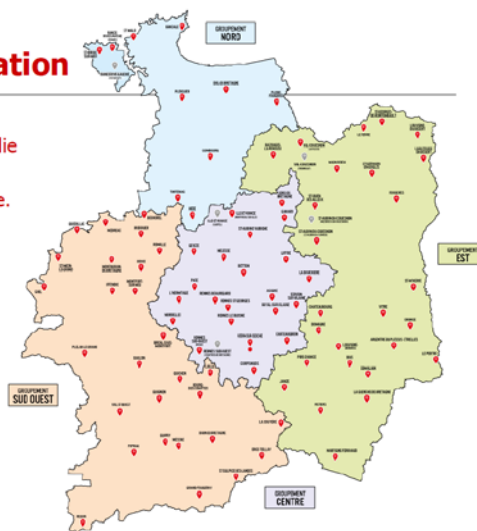
- Compte tenu de la répartition des 86 Centres d'incendie et de secours répartis dans le département, le temps entre l'appel et l'arrivée des secours était en moyenne en Ille et Vilaine de 13 mn 37s en 2017 (Source : *Les statistiques des services d'incendie et de secours, édition 2018*)



#### Organisation

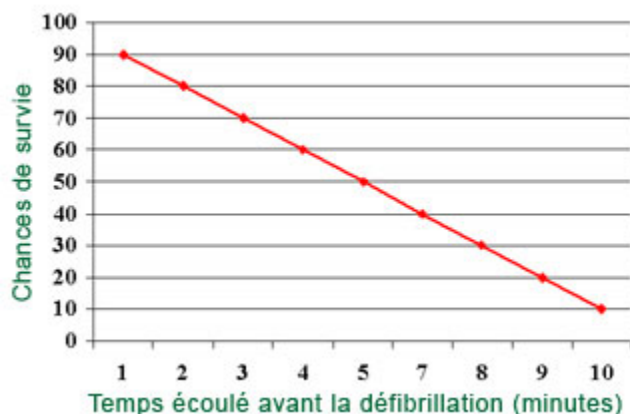
Il existe 86 centres d'incendie et de secours (CIS) sur le département d'Ille-et-Vilaine.

Les centres d'incendie et de secours sont coordonnés par quatre groupements territoriaux :



(<https://sapeurs-pompiers35.fr/content/uploads/2018/03/diaporama-prsentation-janvier-2019.pdf>)

- En cas d'arrêt cardiaque, 1 mn de cœur arrêté = 10% de chance de survie en moins



(<https://ottawa.ca/fr/residents/services-durgence/service-paramedic-dottawa/arret-cardiaque-programme-de-defibrillateurs-accessibles-au-public-des-paramedics>)

Sans une prise en charge immédiate, plus de 90% de ces arrêts sont fatals et pourtant, 7 fois sur 10, ces accidents surviennent devant un témoin, un proche ou un passant. Malheureusement, moins de 20% de ces témoins réalisent les gestes de premiers secours, selon la Fédération française de cardiologie

#### 4- Formation des français

- A peine plus d'un citoyen sur deux (56,3%) a été initié aux gestes de premiers secours, contre 74% en Allemagne et plus de 90% dans certains pays anglo-saxons.

#### 5- Principale cause de décès accidentel chez les personnes âgées

- On estime **12 000 décès par an** liés aux chutes en France.
- 30 % des personnes âgées chutent au moins une fois par an. Ainsi, chaque année, plus de 2 millions de personnes âgées de plus de 65 ans chutent
- La chute est la première cause de décès accidentel chez les plus de 65 ans, la chute impacte souvent la condition physique mais également la condition psychologique.

(Sources :

<https://www.ascelliance-retraite.fr/fr/placement-maison-retraite/chute-personnes-agees-maison-retraite.html>

<https://www.silvereco.fr/chute-de-la-personne-agee-detection-conseils-et-prevention/3121845>)



Source : <https://www.silvereco.fr/chute-de-la-personne-agee-causes-consequences-et-prevention/3187245>





[https://www.loire.fr/jcms/c\\_5588/internetr-default?redirect=https%3A%2F%2Fwww.loire.fr%2Fjcms%2F1869\\_DBEvenement%2Fateliers-equilibre-et-prevention-des-chutes%3Fpreview%3Dtrue&jsp=front%2Flogin.jsp](https://www.loire.fr/jcms/c_5588/internetr-default?redirect=https%3A%2F%2Fwww.loire.fr%2Fjcms%2F1869_DBEvenement%2Fateliers-equilibre-et-prevention-des-chutes%3Fpreview%3Dtrue&jsp=front%2Flogin.jsp)